

Montréal, le 11 juillet 2018

Objet : Chantiers estivaux à l'école Saint-Marc

Chères voisines, chers voisins,

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a entrepris des travaux à notre école pour la période estivale. Ces interventions sont liées à la réhabilitation des sols, à la modernisation de la chaufferie et à la réfection de l'enveloppe du bâtiment. Les travaux s'échelonnent jusqu'à l'automne 2018. Nous procédons à ce type d'intervention l'été afin de minimiser les inconvénients pour les élèves, notamment pour favoriser leur réussite scolaire.

Durant le chantier, des dispositions appropriées sont mises en place pour minimiser les impacts sur le voisinage. Toutes les mesures sont prises pour faire en sorte que les interventions soient effectuées de manière sécuritaire selon les normes établies par la CSDM en collaboration avec l'arrondissement, la Ville de Montréal et les organismes régissant le domaine du travail et de la construction.

Le **chantier d'aménagements extérieurs et réhabilitation des sols (phase 1)** s'échelonnent jusqu'au mois de septembre 2018. Tous les sols autour des façades de l'école seront réhabilités, en plus d'imperméabiliser les fondations du bâtiment. Les escaliers en béton seront refaits ainsi que les conduites d'aqueduc. La cour avant de l'école sera réaménagée, avec l'ajout de tables à pique-nique et de supports à vélo.

Ce chantier occasionne une entrave complète d'accès à la 1^{re} Avenue par la rue Beaubien qui durera encore quelques jours, ce qui n'était pas initialement prévu. Par la suite, il y aura des entraves partielles sur la 1^{re} Avenue et la ruelle au sud de l'école tout au long du chantier. Tous les permis et autorisations nécessaires ont été obtenus auprès de la Ville de Montréal.

Simultanément, deux autres chantiers se dérouleront durant cette période. Il y aura la **modernisation de la chaufferie en résidence** (juillet à octobre 2018) ainsi que la **phase 2 de la réfection de l'enveloppe** (juin à novembre 2018) qui inclura de la maçonnerie, de la peinture et de la pose de fenêtres.

Ces travaux occasionneront quelques inconvénients normaux liés à un chantier, tels le bruit et la poussière, mais ne nécessiteront aucune entrave supplémentaire.

Dans les dernières années, la CSDM s'est engagée à réhabiliter tous les sols contaminés de ses établissements à raison d'une dizaine par année. Ces travaux visant à offrir un milieu scolaire de qualité à nos élèves et notre personnel ne présentent aucun risque pour la santé. À la fin des travaux, l'ensemble des sols contaminés auront été retirés du site et nos élèves pourront profiter d'une école embellie et accessible.

Pour suivre les travaux, consultez nos *Foires aux questions* au csdm.ca, section *Bâtir l'avenir*.

Pour toute question supplémentaire et pour toute urgence liée au chantier, je vous invite à téléphoner au 514 596-6000, poste 6010.

Merci de votre compréhension,



Sylvain Cléroux
Directeur
École Saint-Marc

